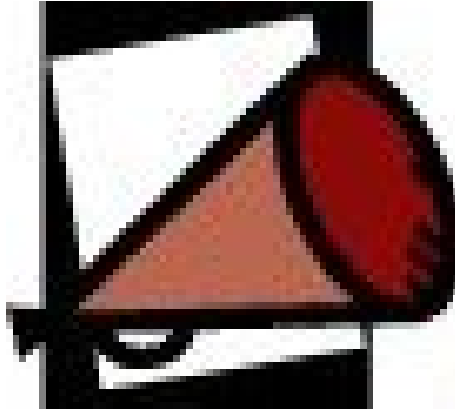


<https://www.pressegauche.org/Greve-perlee-du-SEUQAM>



Grève perlée du SEUQAM

- Blogues -



Publication date: dimanche 8 septembre 2019

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

La Convention collective qui lie en ce moment la partie patronale et la partie qui représente les employéEs de soutien de l'UQAM est échue depuis le 31 mai 2017.

Difficultés financières institutionnelles obligent, il y a donc plus de deux ans que le contrat de travail n'a pas été renouvelé. Concrètement, depuis les 27 derniers mois, les conditions à la fois normatives et monétaires des employéEs de soutien n'ont pas été révisées. Les salaires sont donc gelés depuis 2017. Alors que dans le cadre des négociations tout semblait se dérouler normalement et « adéquatement », selon la partie syndicale, une proposition d'adoption des moyens de pression a été présentée aux membres du Syndicat des employéEs de soutien. Pourquoi ? Selon la partie syndicale, « (t)ant que les négociations relevaient du normatif (tout ce qui touche les conditions de travail, la conciliation travail et vie personnelle, etc.), les discussions étaient adéquates, constructives et les compromis allaient bon train. Or, tout a basculé avec l'offre monétaire. »

Nous le savons, l'UQAM est, depuis plusieurs années, dans une situation budgétaire peu enviable. Les projets de construction de nouveaux pavillons ont eu pour effet de plonger l'institution universitaire dans un gouffre financier abyssal impressionnant.

Au moment d'écrire ces lignes, nous ne connaissons pas les demandes salariales du SEUQAM et encore moins les offres patronales à ce sujet. Quoi qu'il en soit, ces offres monétaires patronales semblent guère emballantes. Une Assemblée générale syndicale doit avoir lieu le 9 septembre. Les membres du syndicat seront informés des plus récents développements survenus à la table de négociation et devront, le cas échéant, procéder à l'adoption de nouvelles journées de grève.

Là aussi, à l'instar de la situation qui règne à la SEPAQ, la situation est à suivre.

Yvan Perrier

Dix autres journées de grève en vue à l'UQAM

Nous apprenons, en ce 9 septembre 2019, que les membres du Syndicat des employéEs de soutien de l'UQAM ont voté à 73% pour l'adoption de dix autres journées de grève. Nous ne connaissons toujours pas les demandes salariales des syndiquéEs et nous ne savons rien des offres patronales à ce sujet.

Ajout en ce matin du 10 septembre 2019 :

Je vous invite à lire cet extrait d'un communiqué émis par l'UQAM le 4 septembre 2019.

« Dans le cadre financier très exigeant de l'UQAM, dont les paramètres sont fixés par le gouvernement du Québec, l'Université a présenté à ses employéEs et employés une offre monétaire qui comporte une augmentation salariale minimale garantie. Cela signifie que si la politique salariale gouvernementale (PSG), c'est-à-dire ce que le gouvernement offre au personnel du secteur public, est inférieure au montant minimal garanti par l'Université, les employés obtiendront ce minimum garanti. En clair, ils obtiendront davantage que ce que le gouvernement offre aux employés du secteur public.

L'offre monétaire faite aux membres du SEUQAM représente pour l'UQAM une somme de près de 45 M\$ pour la

durée de la convention collective, soit jusqu'en 2024-2025. »

Le communiqué est disponible à l'adresse suivante :

<https://salledepresse.uqam.ca/communiqués-de-presse/general/13185-reaction-de-l-uqam-au-refus-du-syndicat-des-employés-et-employées-de-négociateur>

Les conflits à la SEPAQ et à l'UQAM ont pour enjeu la détermination de la rémunération du personnel syndiqué concerné par le renouvellement de leur convention collective. Ce qui achoppe entre les parties se situe au niveau des salaires. La direction de l'UQAM précise que son offre à ses salariéEs syndiquéEs correspond à un « minimum garanti ». Ce sera le plus généreux montant entre la Politique salariale gouvernementale ou l'offre patronale de l'UQAM qui s'appliquera.

L'auteur des présentes lignes multiplie les démarches en vue de connaître l'offre salariale précise de l'employeur à l'UQAM. Cette information vous sera communiquée dès qu'elle sera disponible.

Nous pouvons, à ce moment-ci nous poser les questions suivantes : jusqu'à quel point y a-t-il vraiment libre négociation à la SEPAQ et à l'UQAM, quand l'offre de ces deux employeurs semble fortement calquée sur la « Politique salariale gouvernementale » ? À quoi au juste peuvent s'attendre les salariéEs syndiquéEs des secteurs public et parapublic ? Mentionnons que les conventions collectives dans ces secteurs seront échues, pour la plupart, le 31 mars 2020 ?

L'UQAM demande la nomination d'un conciliateur

L'UQAM a officiellement annoncé qu'elle a demandé la nomination d'un conciliateur dans le différend qui l'oppose en ce moment avec ses employéEs de soutien. Par ce geste, la direction de l'UQAM envoie le message qu'il ne lui reste plus tellement de marge de manoeuvre dans la présente négociation avec le SEUQAM.

<https://salledepresse.uqam.ca/communiqués-de-presse/general/13186-l-uqam-demande-la-nomination-d-un-conciliateur>

Merci à madame Catherine Charbonneau
Responsable de l'information

SEUQAM

Pour nous avoir fait parvenir les communiqués suivants :

<http://www.seuqam.org/2019/07/04/communiqué-retour-sur-le-vote-du-3-juillet-2019/>

<https://scfp.qc.ca/communiqués/vote-de-greve-des-employés-le-syndicat-denonce-la-reponse-malhonnete-de-luqam-et-rectifie-les-faits/>

<https://scfp.qc.ca/communiqués/la-rentree-menacee-a-luqam-greve-des-1800-employés-de-soutien-pas-demployé-e-s-pas-de-rentree/>

<https://scfp.qc.ca/communiqués/greve-le-mardi-3-septembre-a-lugam-une-rentree-perturbee/>

<https://scfp.qc.ca/communiqués/autre-journee-de-greve-a-lugam/>

<https://scfp.qc.ca/communiqués/une-troisieme-journee-de-greve-a-lugam/>

<https://scfp.qc.ca/communiqués/deux-autres-jours-de-greve-a-lugam/>